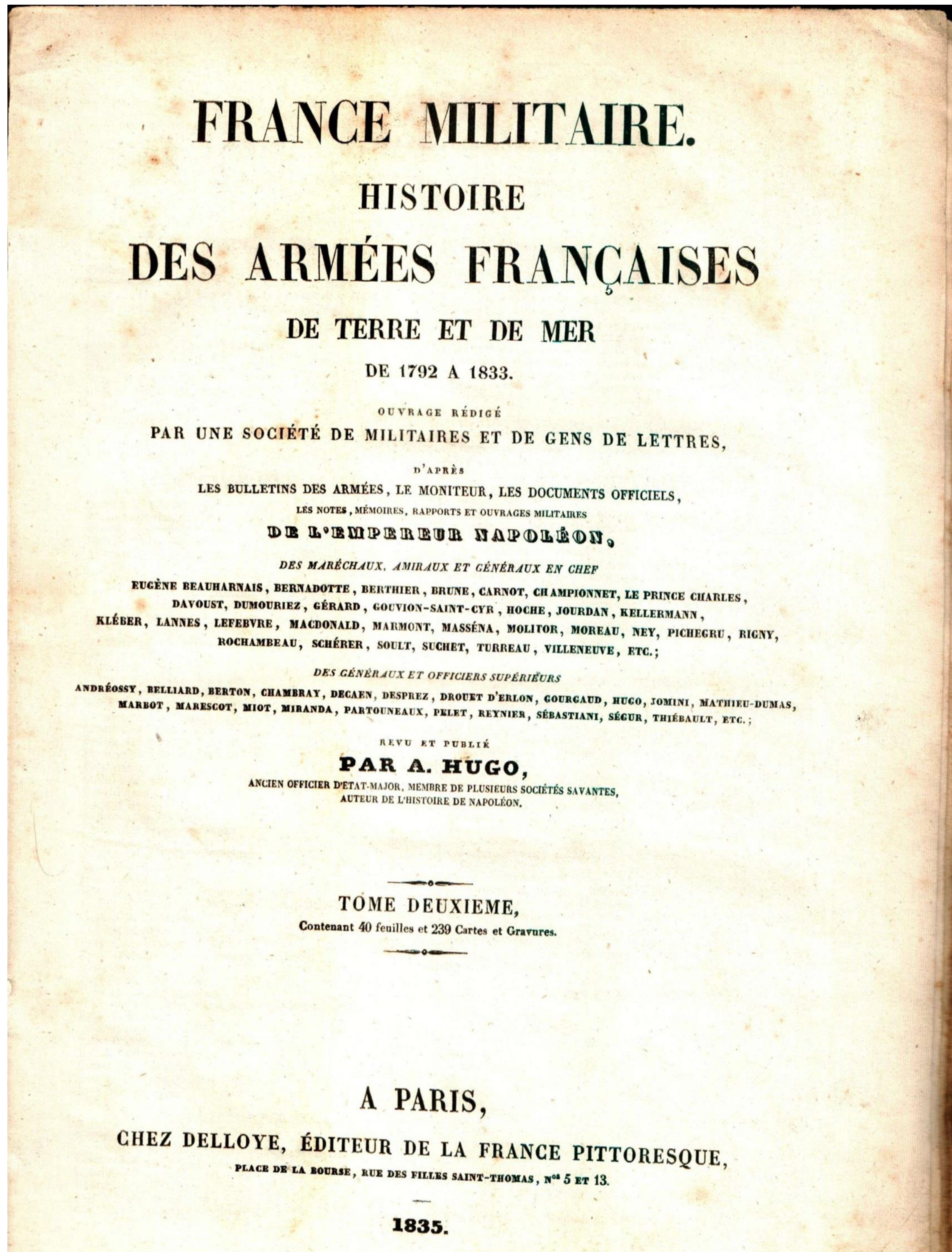
Extrait du tome 2 de La France Militaire, ouvrage collectif dirigé par Abel Hugo , publié en 1834 :

Pages 178 à 187 : La Destruction de l République de Venise.



FRANCE MILITAIRE.

HISTOIRE
DES ARMÉES FRANÇAISES
DE TERRE ET DE MER
DE 1792 A 1833.

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MILITAIRES ET DE GENS DE LETTRES,

D'APRÈS

LES BULLETINS DES ARMÉES, LE MONITEUR, LES DOCUMENTS OFFICIELS,

LES NOTES, MÉMOIRES, RAPPORTS ET OUVRAGES MILITAIRES

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON,

DES MARÉCHAUX, AMIRAUX ET GÉNÉRAUX EN CHEF

EUGÈNE BEAUHARNAIS, BERNADOTTE, BERTHIER, BRUNE, CARNOT, CHAMPIONNET, LE PRINCE CHARLES, DAVOUST, DUMOURIEZ, GÉRARD, GOUVION-SAINT-CYR, HOCHE, JOURDAN, KELLERMANN, KLÉBER, LANNES, LEFEBVRE, MACDONALD, MARMONT, MASSÉNA, MOLITOR, MOREAU, NEY, PICHEGRU, RIGNY, ROCHAMBEAU, SCHÉRER, SOULT, SUCHET, TURREAU, VILLENEUVE, ETC.;

DES GÉNÉRAUX ET OFFICIERS SUPÉRIEURS

ANDRÉOSSY, BELLIARD, BERTON, CHAMBRAY, DECAEN, DESPREZ, DROUET D'ERLON, GOURGAUD, HUGO, JOMINI, MATHIEU-DUMAS, MARBOT, MARESCOT, MIOT, MIRANDA, PARTOUNEAUX, PELET, REYNIER, SÉBASTIANI, SÉGUR, THIÉBAULT, ETC.;

REVU ET PUBLIÉ

PAR A. HUGO,

ANCIEN OFFICIER D'ETAT-MAJOR, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,
AUTEUR DE L'HISTOIRE DE NAPOLÉON.

TOME DEUXIEME,

Contenant 40 feuilles et 239 Cartes et Gravures.

A PARIS,

CHEZ DELLOYE, ÉDITEUR DE LA FRANCE PITTORESQUE,

PLACE DE LA BOURSE, RUE DES FILLES SAINT-THOMAS, N[os] 5 ET 13.

1835.

DESTRUCTION DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

SOMMAIRE.

Insurrection à Bergame.—Révolution à Brescia et à Crema.—Mesures du Sénat vénitien contre l'insurrection.—Insurrection des Montagnards.—Prise et reprise de Salo.—Attaque de Brescia. — Prise du camp de Santa-Eufemia. — Sac de Salo. — Mouvements des Impériaux dans le Tyrol.—Progrès de l'insurrection vénitienne.—Plaintes de Bonaparte au Sénat.—Pâques véronaises.—Entrevue des députés vénitiens et de Bonaparte.—Massacre d'un équipage français à Venise.—Nouvelle entrevue des députés avec Bonaparte.—Manifeste et déclaration de guerre contre Venise.—Marche de l'armée contre Venise. — Moyens de défense des Vénitiens. — Incertitude et découragement du Sénat.—Troisième entrevue avec Bonaparte.—Traité de Milan.—Révolution à Venise.—Abdication du Doge et du Sénat.—Entrée des Français à Venise.—Démembrement de la République vénitienne.

Il est temps de revenir à l'armée d'Italie, que nous avons laissée après le traité de Campo-Formio, au moment où elle se préparait à revenir en arrière pour comprimer les insurrections qui, dans les États vénitiens, menaçaient la sûreté des communications. Ces insurrections eurent un résultat beaucoup plus grave qu'on ne l'aurait pensé; elles amenèrent la chute de la République vénitienne, qui, après avoir voulu long-temps conserver une neutralité qu'elle ne sut pas faire respecter se laissa aller inopportunément à des hostilités ouvertes contre les Français [1].

Pour bien nous faire comprendre, nous avons à reprendre notre récit d'un peu haut.

Insurrection à Bergame.—Malgré son irrésolution dans les relations extérieures, le sénat vénitien déployait une extrême rigueur contre les partisans des idées nouvelles. Les provinces de terre ferme, qui avaient le plus à se plaindre du gouvernement, étaient celles qui excitaient surtout ses inquiétudes. Dès 1795, il s'était formé, à Bergame et à Brescia, des sociétés secrètes, où s'affilièrent tous les partisans des principes démocratiques; ces sociétés conçurent le projet de changer le gouvernement; un Brescian fut même envoyé à Paris en 1795 pour faire connaître au Comité de salut public le plan d'une vaste insurrection, déjà préparée, et à la tête de laquelle se trouvaient les familles Lecchi et Gambara.

Cette communication contribua sans doute à suggérer l'idée de porter une armée par la Lombardie et les provinces vénitiennes de terre ferme, dans les possessions autrichiennes.

Après les victoires de 1796, le Sénat ne voulut s'allier franchement, ni à la France, ni à l'Autriche. Cette politique équivoque dévoilait des sentiments hostiles; Bonaparte ne crut pas pouvoir mieux les paralyser

[1] Les extraits suivants de l'excellente *Histoire de Venise*, par Daru, feront apprécier quelle avait été, dès le commencement même de la Révolution, la conduite de la République vénitienne envers la République française :

« Louis XVI avait été détrôné; l'ambassadeur de France à Venise avait cessé ses fonctions; l'ambassadeur vénitien prit sur lui de quitter Paris et de se retirer sans prendre congé, non à Venise, mais en Angleterre, conduite qui reçut l'approbation formelle du Sénat. La nouvelle République qui venait de se constituer en France ne crut pas devoir en témoigner le moindre ressentiment, ni pouvoir se passer d'envoyer un nouveau ministre à un gouvernement qui cessait d'avoir un représentant auprès d'elle. Cette tentative lui occasiona un affront; le chargé d'affaires, auquel on envoya des pouvoirs, ne put parvenir à se faire reconnaître. Le gouvernement français, qui était loin d'avoir le pressentiment de sa destinée, ne jugea pas au-dessous de lui d'insister pour obtenir l'admission de cet agent. Il cita vainement l'exemple de l'Espagne, de Naples, de Florence et de Gênes; le Sénat refusa de recevoir des lettres de créance dans lesquelles l'ancienne formule ne se retrouvait pas littéralement....

« En refusant de reconnaître l'envoyé de la République, le Sénat consentit à traiter avec lui, mais par l'intermédiaire de son secrétaire de légation, ce qui était assez bizarre, et cette préférence accordée au secrétaire venait de ce que le nom de la République n'était pas dans ses pouvoirs.

« Lorsqu'on lui avait notifié l'existence de cette République, le gouvernement vénitien avait répondu, avec une naïveté qui ne lui était pas ordinaire, *qu'il ne serait ni des premiers ni des derniers à la reconnaître.*

« C'était faire dépendre son amitié des événements et se mettre à la discrétion de la fortune.

« En attendant on persistait toujours à dire qu'on restait avec la France dans les termes d'une parfaite neutralité. Cependant on soumettait les Français voyageurs à des formalités qui auraient pu passer pour injurieuses; on laissait le passage à toutes les troupes allemandes qui descendaient en Italie; on trahissait sa partialité en exhortant officiellement la République de Gênes à s'opposer de toutes ses forces au passage des Français, et on se laissait soupçonner d'avoir secouru le roi de Sardaigne par d'imprudentes libéralités, que la voix publique faisait monter à cinq cent mille ducats. Les moindres accidents devaient nécessairement faire éclater une inimitié si faiblement dissimulée. La frégate française *la Junon*, qui était dans la rade de Gênes, ayant envoyé son canot à bord, les hommes qui le montaient furent assaillis dans le port par des matelots vénitiens qui les battirent, en blessèrent plusieurs et mirent en pièce le pavillon français.

« Cette offense fit sortir le gouvernement français de son système d'impassibilité; la réparation demandée fut obtenue; les matelots vénitiens furent punis.

« La diplomatie du gouvernement vénitien et son inquisition domestique rivalisaient d'activité; tandis qu'au dehors on entretenait la correspondance la plus suivie avec les ennemis de la nation française, à Venise les prisons se remplissaient de ceux qu'on croyait ses partisans. On multipliait les précautions pour empêcher l'introduction de tout ce qui pouvait propager les nouvelles maximes et rappeler le souvenir de la France. L'animosité des ennemis que cette nation avait en Italie était allée jusqu'à faire imprimer un livre d'église où les prières n'étaient que des imprécations contre les Français. Ce livre fut défendu par les inquisiteurs d'état. On aurait pu voir dans cette prohibition un trait d'impartialité, si des rigueurs excessives n'eussent manifesté les véritables sentiments de cette magistrature....

« Les Vénitiens fournissaient des blés à la République française et au gouvernement autrichien; mais en même temps ils en refusaient au roi de Sardaigne et de Naples. On promettait de recevoir un ministre de France et on éludait son admission : on traitait avec le gouvernement sans le reconnaître, on continuait de qualifier d'ambassadeur en France le ministre vénitien qui s'était retiré à Londres, et on croyait que le gouvernement français devait tenir compte de cette condescendance illusoire. Ce n'était point là de l'impartialité, c'étaient des alternatives de passions contraires....

« Il faut le dire, il y avait des intervalles où la police à Venise était plus neutre que le gouvernement; si elle punissait des patriciens suspects de gallomanie, elle réprimait aussi les écarts de ceux qui déclamaient trop imprudemment dans le sens contraire et des prêtres dont le zèle allait jusqu'à anathématiser les Français. Un jeune artiste, qui est devenu depuis un peintre célèbre, est surpris par les sbires au moment où il dessinait un point de vue; après l'avoir dépouillé, garrotté, accablé d'indignes traitements, un de ces misérables lui demande si l'on célèbre encore des fêtes en France. « Plus que jamais, répond le généreux artiste, la fête de la Victoire revient tous les mois. » Cependant la légation se plaint de cet outrage, et aussitôt l'inquisition d'état en punit les auteurs et condamne à une prison perpétuelle celui qui avait ordonné l'arrestation. Dans un autre moment, cette aventure pouvait coûter la vie à l'auteur du *Déluge* et de l'*Endymion*. »

qu'en laissant s'accomplir la révolution déjà préparée dans les états de terre ferme. On a dit (et ce fait, affirmé et démenti en diverses circonstances, est encore au nombre des problèmes historiques) qu'au moment d'ouvrir la campagne de 1797, et de s'engager dans les Alpes noriques et les défilés de la Carinthie, il confia au chef de l'état-major de la cavalerie Landrieux le soin de correspondre avec les sociétés secrètes organisées dans les états de terre ferme, de leur imprimer la direction et l'ensemble convenables pour qu'elles pussent servir de contre-poids aux machinations du Sénat, déterminé à seconder les Autrichiens dans cette nouvelle campagne. Afin de garder une neutralité apparente, Kilmaine et les autres généraux commandant en Lombardie et dans les états vénitiens ne devaient prêter aucun appui aux mécontents.

Le passage du Tagliamento devait être le signal du mouvement insurrectionnel.—Le Sénat, informé des trames ourdies contre lui, se hâta d'envoyer un corps d'Esclavons sur Bergame, principal foyer de l'insurrection; ces troupes étaient au moment d'entrer à Bergame, quand le 15 mars au matin les conjurés s'emparèrent des portes de la ville. La garnison française prit les armes, prétextant qu'il y avait émeute, et les officiers, contrairement aux ordres de Bonaparte, encouragèrent les mécontents. Les insurgés sortirent résolument de la ville, attaquèrent les Esclavons, et, après les avoir mis en déroute, les poursuivirent sur la route de Brescia. On proclama la liberté et la souveraineté du peuple bergamasque, et on établit un gouvernement municipal. Le podestat reçut l'ordre de quitter la ville; des députés furent envoyés à Milan pour y demander des secours et la réunion de Bergame à la république cispadane. Les Milanais envoyèrent aussitôt aux Bergamasques des habits, des armes et des munitions.

Révolution à Brescia et à Crema. — En peu de jours, plusieurs bataillons, formés d'Italiens et de Polonais, s'organisèrent à Bergame, et aussitôt organisés, se mirent en marche vers Brescia, où les familles Lecchi et Gambara avaient préparé la Révolution. — Dans le même temps, et par un hasard fortuit, une centaine de sapeurs de la légion lombarde étaient en route pour se rendre de Milan à Peschiera, en passant par Brescia, qui est l'étape ordinaire. Le provéditeur de Brescia avait envoyé sur la route de Bergame une reconnaissance de 100 cavaliers vénitiens; ceux-ci rencontrant les sapeurs les prirent pour l'avant-garde bergamasque et les chargèrent; mais les Lombards se défendirent bravement, prirent aux assaillants 50 chevaux, et ramenèrent le reste en désordre à Brescia. Les Bergamasques arrivaient par une autre route; les mécontents, profitant de ce moment, et s'étant rassemblés à quelque distance de la ville, signifièrent au provéditeur qu'il eût à leur en faire ouvrir les portes, disant qu'ils étaient l'avant-garde d'une armée de Bergamasques, de Milanais et de Français, et que la moindre résistance attirerait sur Brescia les plus cruels châtiments. Le magistrat effrayé capitula; les insurgés pénétrèrent dans la ville et désarmèrent 500 Esclavons qui y tenaient garnison depuis quelques jours; comme à Bergame, la liberté fut proclamée, et une municipalité établie.

Les Français restèrent étrangers au mouvement insurrectionnel de Brescia, qui s'effectua le 27 mars, et se bornèrent à maintenir la tranquillité dans la ville.

Un mouvement pareil éclata dans Crema le 28 mars, à l'arrivée des Français. Le podestat ayant permis l'entrée de la ville à un détachement de cavalerie républicaine, ce détahement fut suivi par un rassemblement de patriotes italiens : la Révolution eut lieu aussitôt; on renvoya les autorités vénitiennes; la liberté fut proclamée et le gouvernement municipal établi. — Le peuple de Crema ne montra pas dans cette circonstance autant d'enthousiasme que les Bergamasques et les Brescians.

Mesures du sénat vénitien contre l'insurrection. — A la nouvelle de ces événements, le Sénat comprit le danger que courait l'antique constitution vénitienne; mais l'imminence du péril ne lui inspira aucune énergie; il ne sut recourir qu'à des moyens faibles, incertains et sans vigueur. Il se borna à écrire au Directoire et à envoyer une députation à Bonaparte pour demander à ce général s'il refuserait son assistance aux insurgés. Informé que ceux-ci s'étaient placés sous le patronage de l'adjudant général Landrieux, le résident de Venise à Milan complimenta cet officier sur l'honneur d'avoir été appelé à un pareil rôle; persuadé, disait-il, qu'il était plus qu'un autre capable de s'entendre avec le Sénat pour tout concilier. Ces démarches n'eurent pas de succès. Bonaparte prétendit qu'il ne pouvait rien promettre sans avoir la réponse du Directoire, qui, de son côté, ne voulut rien décider sans connaître les intentions du général en chef.

La crise imminente dont Venise était menacée eût peut-être été prévenue en introduisant dans la constitution des changements qui l'eussent mise en harmonie avec les idées et les besoins nouveaux; c'est même ce que Lallemant, représentant de France à Venise, conseilla de faire; mais un tel remède parut aux oligarques vénitiens pire que tous les maux possibles. La proposition fut rejetée par le grand Conseil, à une majorité de 195 voix sur 200.

Insurrection des montagnards. — La force pouvait seule dès lors résoudre la question; le Sénat finit par où il aurait dû commencer, et pressa les armements contre les insurgés. De nombreux émissaires parcoururent les campagnes pour y opérer des soulèvements. Des prêtres et des moines fanatisèrent les crédules et ignorants montagnards par des prédications furibondes, leur persuadant que rien n'était plus méritoire et plus propre à leur ouvrir les portes du ciel que de s'armer contre les Républicains, serviteurs du démon. Ces manœuvres obtinrent un grand succès. Pendant que le provéditeur Battaja souvelait à Vérone, contre les Républicains ou leurs adhérents, les sujets restés fidèles au Sénat, toutes les populations de la rive occidentale du lac de Garda et des vallées de la Sabbia et de la Trompia couraient aux armes, et se réunissant aux troupes du Sénat, formaient à Santa-Eufemia,

près de Brescia, un camp sous les ordres du général Fioraventi.

Prise et reprise de Salo. — Salo, sur la rive occidentale du lac de Garda, avait été choisi par le Sénat pour servir de point central aux opérations contre les démocrates; c'est de cette ville que le providiteur Zicogna faisait passer aux montagnards des armes et des munitions. Les insurgés résolurent de s'emparer de cette place. 1,200 hommes commandés par Lecchi, et quatre pièces de canon, servies par des artilleurs français déguisés, sortirent dans ce but de Brescia. Tormini, poste qui domine Salo, fut promptement enlevé; les habitants de la ville se soumirent et livrèrent des otages.

Des montagnards partis de Santa-Eufemia, où 12,000 hommes se trouvaient déjà réunis, après avoir culbuté le détachement laissé à Tormini, se précipitèrent, le 31 mars, sur le corps de Lecchi, qui, pris à l'improviste, fut aisément refoulé dans Salo. Les Milanais, revenus de leur première surprise, se réunirent et se firent jour à travers l'ennemi; mais 200 Polonais de la légion de Dombrouwsky s'étant barricadés dans les maisons avec quelques insurgés brescians, y furent faits prisonniers malgré leur résistance désespérée.

Attaque de Brescia. — Prise du camp de Santa-Eufemia — Sac de Salo. — Ce premier succès enhardit les montagnards soulevés, et leurs rassemblements continuèrent aux cris de *mort aux Français!* Le 6 avril, ils se portèrent sur Brescia; mais leur attaque n'intimida pas les Brescians, qui, dès les premiers jours de l'insurrection, avaient mis la ville en état de défense. Ceux-ci ripostèrent vivement à une canonnade prolongée, à la suite de laquelle les montagnards regagnèrent leur camp après avoir perdu beaucoup de monde.

Cette double insurrection et la lutte qui en était la suite pouvaient compromettre la sûreté des Français chargés de maintenir les communications de l'armée d'Italie avec le Milanais, dont le nombre n'était que de 8,000 hommes dispersés entre l'Adda et l'Isonzo. Kilmaine se hâta de tirer des dépôts de la Lombardie environ 1,500 hommes, qu'il confia au général Lahoz, patriote milanais, en le chargeant de désarmer les montagards. Lahoz combina avec les Brescians un effort dont la dispersion des montagnards du camp de Santa-Eufemia fut le résultat. Les fugitifs, poursuivis jusqu'aux environs de Lonato, auraient été complétement défaits, si les vainqueurs n'eussent été arrêtés par 4,000 paysans véronais qui se disposaient à passer le Mincio.

Afin d'ôter à l'ennemi son principal point d'appui, Lahoz résolut de reprendre Salo; mais, pour assurer le succès de l'expédition, il demanda du secours au commandant de Peschiera et à celui de la marine, qui envoyèrent le 10 avril devant Salo toute la flottille du lac de Garda, montée par quelques troupes de terre. Le commandant français somma le providiteur Zicogna de lui remettre la place, nécessaire aux Français pour arrêter le progrès de l'insurrection des montagnards. Le providiteur répondit que Salo n'était pas moins utile à la République vénitienne pour assurer la répression de la révolte des Brescians. La canonnade s'engagea aussitôt et dura toute la journée. Le commandant français se rendit le lendemain à Salo et déclara que si l'on voulait y mettre bas les armes, les Brescians allaient se retirer; il s'offrit lui-même en otage pour garantir de cette promesse; mais les esprits étaient trop exaltés, et les chefs vénitiens refusèrent.

Cependant, la colonne de Lahoz, réunie aux débris de celle de Lecchi, marcha sur Larezzo, qu'elle reprit aux montagnards après un rude engagement; trois pièces de canon et un grand nombre de fusils, que les fuyards jetaient de tous côtés pour courir plus vite, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Lahoz s'avança ensuite sur Salo, qu'avaient abandonné ses habitants; quelques tirailleurs esclavons en défendaient les approches; un de leurs pelotons, après s'être rendu, fit feu sur la colonne de Lahoz: cette circonstance fut la cause du sac de Salo.

Mouvements des Impériaux dans le Tyrol. — Ces événements avaient lieu au moment où Joubert, abandonnant le Tyrol pour rejoindre Bonaparte à Villach, laissait ce pays au pouvoir des généraux Kerpen et Laudon et des insurgés tyroliens. La situation des troupes, commandées par Kilmaine, allait encore devenir plus difficile. Tandis que Kerpen s'attachait à suivre Joubert, Laudon, après avoir rassemblé 12,000 hommes, avait balayé le Tyrol méridional, et était revenu le 10 avril sur Trente; de là il avait dirigé par la droite de l'Adige une colonne chargée de reprendre les postes d'Arco, de Riva et de Torbole qui tiennent la tête du lac de Garda. Serviez, qui n'avait, pour les défendre, que 12 à 1300 hommes, fut battu; une partie de sa brigade se rejeta sur Brescia, l'autre sur les postes du général Balland, dans la vallée de l'Adige. Les postes républicains de la rive orientale du lac de Garda, poursuivis par un ennemi victorieux et supérieur en nombre, essayèrent vainement de gagner Peschiera par Lacize, et furent faits prisonniers à Castelnovo. Une petite partie atteignit Vérone, le 16 avril, par la chaussée de Trente, après avoir laissé un poste au fort Chiusa.

Progrès de l'insurrection vénitienne. — La prise et le sac de Salo avaient porté au comble le ressentiment des nobles vénitiens contre les Français, et peut-être eussent-ils d'abord éclaté, s'ils n'eussent été retenus par le voisinage de la division Victor, qui rejoignait l'armée d'Italie. Instruits néanmoins de tout ce qui s'était passé dans le Tyrol et de l'approche de Laudon sur la frontière des états de terre ferme, ils reprirent courage, excités par les secrètes instigations de l'Autriche. On poussa la levée en masse; un comité fut établi à Vérone pour veiller aux préparatifs de l'acte de vengeance qu'on méditait. Les inquisiteurs d'états redoublèrent de rigueur, et les prisons se remplirent de tous ceux qui furent soupçonnés d'attachement à la cause française.



Vérone.



Battino del. Cecchi Sculp.

Corfou.

Plaintes de Bonaparte au Sénat. — Plusieurs soldats français marchant isolément avaient été assassinés ; ces assassinats, non moins que l'armement des montagnards, décidèrent Bonaparte à envoyer son aide de camp Junot faire au Sénat d'énergiques protestations contre ce qui se passait, et demander, avec le désarmement des campagnes, une éclatante satisfaction des crimes commis. Junot était porteur d'une lettre énergique adressée au doge [1]; il devait, en cas de refus, déclarer la guerre au sénat vénitien et en faire afficher le manifeste dans Venise même. Le Sénat, avec sa politique ordinaire, éluda ce qu'on lui demandait, calma Junot, que les conseils de l'envoyé de la République française avaient déjà beaucoup adouci; puis, se flattant de faire prendre le change au général en chef de l'armée d'Italie, il lui députa le sénateur Donat et l'ex-ministre de la guerre Justiniani pour lui réitérer verbalement des protestations d'attachement à la France et de considération personnelle. — Les préparatifs hostiles n'en continuèrent pas moins secrètement et avec la plus grande activité.

Pâques véronaises. — Les progrès de Laudon précipitèrent l'orage qui s'apprêtait depuis long-temps, et ce fut à Vérone qu'il éclata. — Balland, qui commandait dans cette place, prévit une crise et se renferma, avec le petit nombre de troupes placées sous ses ordres, dans le fort Saint-Félix et dans les deux autres châteaux. Les insurgés pouvaient être secourus aisément par les Tyroliens; les prêtres appelaient aux armes les peuples des campagnes, ulcérés par les maux d'une guerre qui durait depuis dix mois; 30,000 paysans armés dès le milieu d'avril se trouvaient réunis, partie dans Vérone, partie dans les environs : 3,000 Esclavons y campaient sous divers prétextes. La fermentation, la haine contre les Français allaient croissant; un courrier fut envoyé le 16 avril à Laudon pour l'informer de l'état des choses, et lui demander du secours. Balland, en se renfermant dans les forts, n'avait laissé à la garde des portes que le nombre d'hommes strictement nécessaire; soit oubli ou impossibilité, il ne mit pas à l'abri derrière les remparts où il s'était retiré les agents de l'administration et environ 600 malades qui se trouvaient dans les hôpitaux.

Le lundi de la seconde fête de Pâques (17 avril) tout fut prêt enfin pour l'insurrection, et aussitôt après vêpres, le tocsin donna, dans les provinces de terre ferme, le signal d'un mouvement général. Il sonna en même temps à Vérone, à Vicence et à Padoue.—Ce ne fut qu'avec de grands dangers que dans ces deux dernières villes les Français échappèrent au massacre. Ils furent moins heureux à Vérone; les rues et les places publiques se remplirent de paysans fanatiques; tous les Français isolés, tous ceux qui vivaient retirés dans quelques maisons particulières furent assassinés, sans distinction d'âge, d'état ni de sexe. Des femmes enceintes furent égorgées sans pitié; les malades et les blessés furent massacrés dans les hôpitaux; plusieurs Véronais, soupçonnés d'être partisans des Français, périrent dans d'affreux tourments. Des bandes de forcenés s'emparèrent des trois portes de la ville, après avoir fait main-basse sur les sentinelles et les postes qui les gardaient.

Les Français retirés dans les forts entendaient les cris de leurs camarades lâchement assassinés; ils firent alors sur la ville un feu si violent que le provéditeur et le podestat effrayés demandèrent à capituler. Le chef de brigade Beaupoil, commandant du château vieux, se fiant loyalement à ces démonstrations, et, par suite de ces ouvertures, se rendant au palais du Gouvernement, fut assailli par des furieux et faillit être égorgé, quoique la garde bourgeoise l'escortât. Échappé au danger, il conclut avec le provéditeur un arrangement dont le désarmement des révoltés et la remise des portes étaient les principales conditions. Le peuple véronais se montra opposé à ce traité, que, de son côté, le général Balland refusa de ratifier; ce général fit signifier au provéditeur, comme son *ultimatum*, d'opérer le désarmement dans trois heures, de rétablir la liberté des communications, de remettre six otages à son choix, et enfin de donner à l'armée une éclatante satisfaction pour les massacres commis : ces conditions furent rejetées. Le feu recommença; aussitôt les forts tirèrent à boulets rouges, et bientôt plusieurs incendies se manifestèrent dans la ville. La populace rassemblée autour des forts tenta inutilement de les enlever d'assaut.

Ce premier succès sur des malheureux égorgés à l'improviste décida le Sénat à lever entièrement le masque; 2,000 Esclavons eurent ordre de se porter de Vicence au secours des Véronais. Une partie des troupes de Laudon se montrait déjà sur le revers du Monte-baldo; la vue de ce renfort excita au plus haut degré la férocité des égorgeurs, qui se croyant certains de l'impunité, massacrèrent la petite garnison de la Chiusa, forcée de se rendre faute de vivres.

Leur joie et celle du Sénat furent de courte durée; le crime était à peine commis que ses auteurs purent

[1] *Lettre du général Bonaparte au doge de Venise.*
(19 avril 1797.)

«Toute la terre ferme de la sérénissime République de Venise est en armes de tous côtés; le cri de ralliement des paysans que vous avez armés est : *Mort aux Français !* Plusieurs centaines de soldats de l'armée d'Italie en ont déjà été les victimes. Vous désavouez vainement des rassemblements que vous avez organisés. Croyez-vous qu'au moment où je suis au cœur de l'Allemagne, je sois impuissant pour faire respecter le premier peuple de l'Univers ? Croyez-vous que les légions d'Italie souffriront les massacres que vous excitez ? Le sang de mes frères d'armes sera vengé. Il n'est pas un des bataillons français qui, chargé d'un si noble ministère, ne sente redoubler son courage et tripler ses moyens. Le Sénat de Venise a répondu par la perfidie la plus noire aux procédés généreux que nous avons toujours eus pour lui. Je vous envoie mon premier aide de camp pour être porteur de cette lettre. *La guerre ou la paix.* Si vous ne prenez pas sur-le-champ les moyens de dissiper les rassemblements, si vous ne faites pas arrêter et livrer entre mes mains les auteurs des assassinats qui viennent de se commettre, la guerre est déclarée. Le Turc n'est point sur vos frontières; aucun ennemi ne vous menace. Vous avez fait à dessein naître des prétextes pour avoir l'air de justifier un rassemblement dirigé contre l'armée; il sera dissous dans vingt-quatre heures. Nous ne sommes plus au temps de Charles VIII. Si, contre le vœu bien prononcé du gouvernement français, vous me réduisez au parti de faire la guerre, ne pensez pas cependant qu'à l'exemple des soldats que vous avez armés, les soldats français ravagent les campagnes du peuple innocent et infortuné de la terre ferme; je le protégerai, et il bénira un jour jusqu'aux crimes qui auront obligé l'armée française à le soustraire à votre gouvernement tyrannique.»

en pressentir le châtiment. La nouvelle de l'armistice de Leoben fut bientôt connue à Venise, et la retraite des Tyroliens, qui eut lieu le 18 sur Rivalta, en fut la suite. L'investissement des forts n'en continuait pas moins; car cette nouvelle n'avait pas encore pénétré dans Vérone, et les assiégés étaient déjà menacés de famine, lorsqu'ils aperçurent, le 21 avril, l'avant-garde de Kilmaine.—Chabran, qui la commandait, venait de culbuter un corps nombreux de paysans, soutenu par 1,000 hommes de troupes réglées, et lui avait pris douze pièces de canon. Il somma les Véronais d'ouvrir leurs portes; mais se trouvant trop faible pour obtenir par la force ce qu'il demandait, il se retira, après quelques insignifiants pourparlers, sur Somma-Campagna, pour y attendre le gros des forces de Kilmaine.

Le général vénitien Montenari, informé de ce mouvement rétrograde, résolut de ne pas laisser à Chabran le temps de repasser l'Adige au-dessus de Vérone. Kilmaine, pendant la nuit même, réunit sa division et se proposait également d'attaquer. Les deux partis se rencontrèrent le 22 à 6 heures du matin à la Croce Bianca; 4 000 insurgés soutenaient le corps de 3,000 Esclavons campés en dehors des murs de Vérone. Le choc fut rude; mais l'ennemi fut culbuté et dispersé en quelques instants.

Le général Montenari essaya de rallier les Esclavons dans une grande ferme du village, où il espérait se maintenir; mais un obus ayant mis le feu à quelques caissons, le désordre fut en un instant au comble. La cavalerie du général Landrieux ferma aux Esclavons le chemin de Vérone et les tailla en pièces. Dans le même temps, Lahoz, détaché par Chabran, surprenait le passage de l'Adige à Pescantina. Les insurgés, après une vive résistance, abandonnèrent ce village à demi incendié, et les Gallo-Lombards, couronnant les hauteurs de Saint-Félix, communiquèrent le même jour avec Balland. Vérone fut alors investi sur les deux rives de l'Adige.

Balland ne reçut que le 23 la nouvelle des préliminaires de Léoben; il se hâta d'en donner connaissance aux principaux habitants de Vérone, où il en courait déjà un bruit vague. Cette nouvelle produisit une consternation d'autant plus grande que l'on apprit en même temps l'approche de la division Victor, dirigée en toute hâte de Trente contre la ville insurgée. La terreur et la pusillanimité des habitants furent en raison de la jactance et de la cruauté qu'ils avaient montrées dans la victoire; ils s'attendaient à de terribles représailles: Balland leur accorda une capitulation dont les conditions dures et humiliantes ne garantissaient ni la vie ni les propriétés des vaincus: elles furent acceptées sans examen. Kilmaine entra dans Vérone. — Quelques maisons furent livrées au pillage, et trois des principaux habitants fusillés par jugement du conseil de guerre, exécution qui ne violait pas la capitulation, dont les clauses avaient mis les Véronais à la discrétion des vainqueurs. — Ces terribles journées, où le fanatisme et la perfidie avaient fait couler le sang des malheureux blessés et des Républicains sans armes, furent appelées *Pâques véronaises*, par allusion aux fameuses vêpres siciliennes. Elles excitèrent dans l'armée une indignation générale et un légitime désir de vengeance.

Entrevue des députés vénitiens et de Bonaparte. — Cependant, les députés du Sénat de Venise s'acheminaient vers le quartier général de Bonaparte; ils n'y étaient pas encore arrivés, lorsque la nouvelle du massacre de Vérone les atteignit. — Ils entendaient dire partout sur leur route que Venise venait de déclarer la guerre à la France; que la paix avec l'Empereur était signée, et parmi les différentes versions, il y en avait de douloureuses pour la République. Plus loin, depuis Pontieba jusqu'à Klagenfurt, il n'était bruit que du partage des états vénitiens; à Leoben, ils eurent à entendre les cris de fureur des soldats, qui juraient de venger leurs frères d'armes assassinés.— Enfin, ils arrivèrent à Gratz, où ils eurent une conférence avec le général en chef.

Fidèle à notre système de faire connaître les grands événements par les témoignages originaux, nous aurons recours, pour cette conférence, au rapport même que les députés adressèrent au Sénat:

« Après avoir, disent-ils, fait parvenir au général Bonaparte une lettre de son frère, nous nous présentâmes devant cet homme vraiment extraordinaire, surtout par la vivacité de son imagination, l'énergie de ses sentiments et la promptitude qu'on remarque en lui au premier coup d'œil. Il nous accueillit d'abord avec assez de politesse et nous laissa dire tout ce que nous crûmes propre à le convaincre de l'amitié de notre République pour la France. Nous établîmes que les deux États ne pouvaient pas vouloir se faire la guerre..... Nous ajoutâmes que, relativement aux événements qui étaient malheureusement survenus, nous n'apportions que des justifications et non des plaintes; que nous étions prêts à répondre à tout et à détruire tous les soupçons; que pour l'avenir on était à la recherche des auteurs des assassinats, qui seraient punis exemplairement; que la République effectuerait, ainsi qu'il en avait témoigné le désir, le désarmement de ses sujets, pourvu qu'il voulût bien faire rentrer dans l'ordre les deux villes insurgées...

« Après nous avoir écoutés tranquillement, il nous dit: « Eh bien! les prisonniers sont-ils en liberté? » Nous n'avions aucune instruction sur ce point; nous lui répondîmes qu'on avait rendu les Français, les Polonais et quelques Brescians. « Non, non, répliqua-« t-il, je les veux tous, tous ceux qui ont été incarcérés « pour leurs opinions, de quelque lieu qu'ils soient, « même les Véronais; ils sont tous amis de la France. « Si on ne me les rend, j'irai moi-même briser vos « plombs. Je ne veux plus d'inquisition, c'est une ins-« titution des siècles de barbarie. Les opinions doivent « être libres...... Et les miens, et les miens qui ont « été massacrés? L'armée crie vengeance; je ne puis la « lui refuser, si vous ne punissez les malfaiteurs .... « — Ils seront punis, quand on nous les indiquera, « quand on fournira des preuves.....» Il interrompit: « Votre gouvernement a tant d'espions; qu'il punisse

«les coupables. S'il n'a pas les moyens de contenir le «peuple, il est inepte et ne mérite pas de subsister. Le «peuple hait les Français; pourquoi? parce que la no«blesse les déteste, et c'est aussi pour cela qu'ils sont «poursuivis par le gouvernement; à Udine où il y a «un gouverneur excellent, on n'a pas vu des désor«dres comme ailleurs.... »

«Nous lui représentâmes qu'il n'y a point de police qui puisse contenir des millions de sujets...que si le peuple hait les Français, ce sont les désastres de la guerre qu'il faut en accuser.....

«Ici, il nous interrompit encore : « Au fait, si tous «ceux qui ont outragé la France ne sont pas punis, «tous les prisonniers mis en liberté, le ministre an«glais chassé, et si Venise ne se décide pas entre l'An«gleterre et la France, je vous déclare la guerre. Je «viens de conclure la paix avec l'Empereur; je pou«vais aller à Vienne; j'y ai renoncé pour cela. J'ai «quatre-vingt mille hommes, vingt barques canon«nières. Je ne veux plus d'inquisition, plus de Sénat; «je serai un Attila pour Venise. Quand j'avais en tête le «prince Charles, j'ai offert à M. Pesaro l'alliance de la «France, je lui ai offert notre médiation pour faire «rentrer dans l'ordre les villes insurgées. Il a refusé, «parce qu'il lui fallait un prétexte pour tenir la po«pulation sous les armes, afin de me couper la retraite «si j'en avais eu besoin. Maintenant, si vous réclamez «ce que je vous avais offert, je le refuse à mon tour. «Je ne veux plus d'alliance avec vous; je ne veux plus «de vos projets; je veux vous donner la loi. Il ne s'agit «plus de me tromper pour gagner du temps, comme «vous l'essayez par votre mission. Je sais fort bien «que votre gouvernement, qui n'a pu armer pour in«terdire l'entrée de son territoire aux troupes des puis«sances belligérantes, n'a pas les moyens de désarmer «sa population. Je m'en charge; je la désarmerai. Les «nobles des provinces, qui n'étaient que des esclaves, «doivent, comme les autres, avoir part au gouverne«ment; mais déjà ce gouvernement est vieux, il faut «qu'il s'écroule...»

« Nous représentâmes au général que nous ne pouvions croire qu'il voulût employer à la subversion d'un gouvernement les armes glorieuses qui venaient de sauver le sien; que bien que les états fussent inégaux en force, ils étaient égaux en droits.....; que nous venions d'ailleurs pour le satisfaire sur les demandes qu'il avait adressées au Sénat, la punition des coupables et le désarmement; que pour les coupables, on était sur leurs traces; que pour le désarmement, on l'opérerait, s'il voulait bien faire rentrer les villes insurgées dans le devoir; que c'était ce qu'il avait promis, et que nous comptions sur sa résolution.

« Eh bien! dit-il, nous tirerons une ligne le long «du Mincio; il sera défendu aux insurgés d'attaquer «les Véronais; mais ceux-ci se battent contre nous et «répandent le sang français, qui crie vengeance : il la «faut. Je n'ai pas besoin d'auxiliaire; j'ai quatre-vingt «mille hommes. Je veux dicter la loi, et je commence «par vous déclarer que si vous n'avez pas autre chose «à me dire, vous pouvez partir. »

Massacre d'un équipage français à Venise.—Les députés partirent en effet; mais depuis leur départ il s'était commis à Venise même un acte plus odieux encore, s'il est possible, que ce qui avait eu lieu à Vérone. Un règlement du port défendait aux vaisseaux armés des puissances belligérantes d'entrer dans le port du Lido; un lougre, *la Liberté de l'Italie*, commandé par le capitaine Laugier, faisant partie de la flottille française dans l'Adriatique, chassé par des frégates autrichiennes, s'était sauvé sous les batteries de ce port de Venise, et les avait saluées de neuf coups de canon. On lui signifia de s'éloigner, quoique le temps fût très mauvais, et quoique les vaisseaux ennemis qui le poursuivaient fussent en vue. Il allait obéir, lorsque, sans lui donner le temps de prendre le large, les batteries firent feu sur le malheureux navire et le criblèrent sans pitié. Le capitaine Laugier, avec un généreux dévouement, fit descendre son équipage à fond de cale et monta sur le pont avec un porte-voix pour se faire entendre; mais il tomba mort sur le pont avec deux hommes de son équipage. Dans le même moment, des chaloupes vénitiennes, montées par des Esclavons, abordèrent le lougre et en massacrèrent l'équipage, à l'exception de deux ou trois malheureux qui furent conduits à Venise.—Ce déplorable événement avait lieu le 23 avril.—Le Sénat vénitien s'en était rendu complice en décernant une récompense au commandant de Lido, pour avoir fait « respecter les lois vénitiennes.»

Nouvelle entrevue des députés avec Bonaparte.—Manifeste et déclaration de guerre contre Venise.—Les deux commissaires n'avaient pas encore quitté Leoben, lorsqu'ils reçurent la dépêche qui leur donnait des instructions sur la manière dont ils devaient présenter cette effroyable affaire. Ils furent tellement atterés de ses conséquences, qu'ils n'osèrent pas la traiter de vive voix. Ils expliquèrent par une lettre, le mieux qu'il leur fut possible, l'outrage fait au pavillon français, et se hâtèrent de partir; mais, à peine étaient-ils à quelques postes de Leoben, qu'un autre courrier de Venise les atteignit. Celui-ci leur portait l'avis de l'entrée des Français dans Vienne et dans Padoue et de la révolution qui venait d'y éclater. L'état des choses changeait à tout moment; il fallait bien cette fois hasarder une entrevue avec un général irrité. Ils allèrent l'attendre à Palma-Nova, et à son arrivée, ils sollicitèrent de lui par écrit une audience.

Voici quelle fut la réponse de Bonaparte :

« Je ne puis, messieurs, vous recevoir couverts du «sang des Français. Quand vous aurez fait remettre «en mes mains l'amiral du Lido, le commandant de «la tour et les inquisiteurs d'État qui dirigent la po«lice de Venise, j'écouterai ce que vous avez à me dire «pour votre justification.

« Vous voudrez bien quitter le continent dans le «plus bref délai.

«Cependant, messieurs, si le nouveau courrier qui «vous est arrivé est relatif à l'affaire de Laugier, vous «pouvez vous présenter devant moi.»

Les députés reçurent cette lettre, toute sévère qu'elle

était, avec une joie inexprimable, parce qu'elle leur offrait une conférence; ils s'y rendirent et exposèrent au général qu'ignorant les détails du malheureux événement arrivé au Lido, ils n'hésitaient pourtant point à l'assurer que, ni le Sénat, ni les inquisiteurs d'État ne pouvaient y avoir pris aucune part, et que certainement les officiers quelconques qui auraient transgressé leurs ordres seraient punis d'une manière exemplaire. « Nous ajoutâmes, disent-ils dans leur rapport, que, pour le moment, nous ne pouvions lui dissimuler que le meilleur moyen d'obtenir la satisfaction qu'il demandait était d'en prescrire la forme, mais de la prescrire telle qu'elle pût se concilier avec l'existence politique de la République vénitienne et de ses États; que c'était le vœu de la nation entière; qu'enfin, nous désirions qu'il se montrât pour nous tel qu'il s'était montré pour les ennemis à qui il avait accordé la paix, pour les peuples conquis à qui il avait donné la liberté, pour les neutres dont il avait accepté l'alliance, et que nous ne devions pas avoir à craindre de le trouver différent à l'égard d'une République toujours amie de la France.

«Il avait écouté tranquillement; mais, au lieu de nous répondre, il répéta le contenu de sa lettre, disant qu'il ne voulait rien entendre avant qu'on lui eût livré les coupables. Il nous dit que s'il avait donné la liberté à d'autres peuples, il briserait aussi les chaînes des Vénitiens; qu'il fallait que le Conseil choisît entre la paix ou la guerre; que si on voulait la paix, il fallait commencer par proscrire cette poignée de patriciens qui avaient disposé de tout jusqu'à présent et ameuté le peuple contre les Français. Ce fut en vain que nous essayâmes tous les moyens de l'apaiser; nous hasardâmes légèrement de lui proposer une réparation d'un autre genre, il répliqua avec vivacité: « Non, non, «quand vous couvririez cette plage d'or, *tous vos tré-«sors, tout l'or du Pérou ne peuvent payer le sang «français.*»

En sortant de cette conférence, Bonaparte publia un manifeste qui contient sa déclaration de guerre contre la République de Venise.

Marche de l'armée contre Venise. — Pendant que ces événements se succédaient au quartier général, les forces réunies de Victor et de Kilmaine, au nombre d'environ 12,000 hommes, attaquaient sur tous points les rassemblements insurgés. Le Véronais fut rentré dans l'ordre le 28; à la même époque, les Français occupèrent Padoue, Vicence, et les rives d'une partie des lagunes. Quelques soulèvements eurent encore lieu dans les vallées bergamasques; mais le général Chevalier, avec une colonne de 1,800 hommes, dispersa les insurgés sans éprouver de résistance sérieuse.

Cependant, l'armée française avait évacué la Carinthie et était revenue sur ses pas à grandes journées; elle occupa les positions suivantes: Masséna s'arrêta à Padoue; la division Victor alla s'établir à Rovigo; Joubert prit position à Vicence et à Bassano; au centre, Mestre et Conegliano furent occupés par Baraguay d'Hilliers; la division Bernadotte se posta à Motta-Sacile et à Pordenone; Dumas était à Trévise avec la cavalerie; Augereau, revenu de Paris, reprit le commandement de sa division et remplaça Kilmaine à Vérone.

Moyens de défense des Vénitiens. — Le Sénat aurait pu cependant faire une belle résistance, sinon arrêter l'essor de l'armée; il lui restait 14,000 hommes de troupes de terre, sans compter les masses que l'on pouvait mettre en action avec le levier de la religion. Les forces de l'armée de mer se composaient de 37 galères et felouques et de 168 barques canonnières portant 750 bouches à feu et 8,500 hommes d'équipages. — Toutes les batteries, qui devaient concourir, avec cette marine, à la défense des lagunes, étaient armées et on en avait élevé de nouvelles. L'arsenal contenait des armes de rechange, des approvisionnements de tous genres, des vivres pour huit mois, et de l'eau douce pour deux. Il était facile d'ailleurs de renouveler ces approvisionnements.

Incertitude et découragement du Sénat. — Venise possédait donc des ressources réelles sous le rapport militaire; mais son état intérieur ne permettait pas qu'on en fît un usage énergique. — L'aristocratie vénitienne était divisée; elle n'avait, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes opinions. — La haute aristocratie, maîtresse des places, des honneurs, et disposant de grandes richesses, avait moins d'ignorance, de préjugés et de passions que la noblesse inférieure; elle avait surtout l'ambition du pouvoir. La masse de la noblesse, exclue des emplois, vivant de secours, ignorante et furieuse, avait les véritables préjugés aristocratiques. Unie aux prêtres, elle excitait le peuple, qui lui appartenait, comme il arrive dans tous les États où la classe moyenne n'est pas encore assez puissante pour l'attirer à elle. Ce peuple, composé de marins et d'artisans, était dur, superstitieux, à demi sauvage. La classe moyenne, composée de bourgeois, de commerçants, de gens de lois, de médecins, etc., souhaitait, comme dans le reste de l'Italie, l'établissement de l'égalité civile; elle se réjouissait de l'approche des Français, mais n'osait pas laisser voir sa joie en présence d'un peuple prêt à se porter aux plus grands excès. Enfin, à tous ces éléments de division se joignait une circonstance non moins dangereuse; le gouvernement vénitien était servi par des Esclavons, soldatesque barbare, étrangère au pays, et souvent en hostilité avec lui, n'attendant qu'une occasion de se livrer au pillage, sans volonté de servir aucun parti. — *Telle était la situation intérieure de la République*, machine vieillie, usée et prête à se disloquer. — Les grands, en possession du gouvernement, étaient effrayés de lutter contre un guerrier comme Bonaparte, et, quoique Venise pût résister à une attaque, ils n'envisageaient qu'avec épouvante les horreurs d'un siége, les fureurs civiles de deux partis irrités, les excès de la soldatesque esclavonne et les dangers de toute espèce auxquels serait exposée Venise avec ses établissements maritimes et commerciaux. Ils redoutaient surtout de voir leurs grandes propriétés, toutes situées sur la terre ferme, sequestrées par l'ennemi. Ils craignaient pour les pensions qui faisaient vivre la petite noblesse, et qui allaient être perdues si, en pous-

FRANCE MILITAIRE



Massacre des Blessés Français à Vérone

FRANCE MILITAIRE.



Les Français à Venise.

sant la lutte à l'extrémité, on s'exposait à une révolution. — Ils pensaient qu'en traitant avec Bonaparte il pourraient sauver les anciennes institutions de la République par des modifications; conserver le pouvoir, qui reste toujours aux hommes habitués à le manier; sauver leurs terres, les pensions de la petite noblesse et éviter à la ville les horreurs du sac et du pillage. En conséquence, les principaux membres du gouvernement se réunirent chez le chef de l'État; c'étaient les six conseillers du doge, les trois présidents de la Quarantie criminelle, les six sages-grands, les cinq sages de terre ferme, les cinq sages des ordres, les onze sages sortis du Conseil, les trois chefs du Conseil des Dix, les trois Avogadors; cette assemblée extraordinaire avait pour but de pourvoir aù salut de Venise. — L'épouvante y régnait; le Doge, vieillard affaibli par l'âge, avait les yeux remplis de larmes. Il dit qu'il n'était pas assuré cette nuit même de dormir tranquillement dans son lit. On fit différentes propositions; un membre proposa de se servir du banquier Haller pour gagner Bonaparte: on trouva la proposition ridicule et vaine; d'ailleurs l'ambassadeur Quirini avait ordre de faire à Paris tout ce qu'il pourrait et d'acheter même les voix des membres du Directoire. D'autres proposaient de se défendre: on trouva la proposition imprudente et digne de têtes folles et jeunes. Enfin, on s'arrêta à l'idée de proposer au Grand Conseil une modification à la Constitution, et d'envoyer à Bonaparte de nouveaux députés.

Troisième entrevue avec Bonaparte. — Armistice. — Le Grand Conseil donna son assentiment à toutes ces mesures. Les commissaires partirent sur-le-champ; ils rencontrèrent sur le bord des lagunes, au pont de Marghera, le général en chef de l'armée d'Italie. Les troupes républicaines annonçaient déjà l'impatience de combattre; les artilleurs français avaient commencé à échanger quelques boulets avec les canonnières vénitiennes. Les deux commissaires communiquèrent à Bonaparte la décision qui venait d'être prise par le sénat vénitien. Le général les écouta en silence, puis leur dit d'un ton brusque: « Les trois inquisiteurs d'état et le commandant du Lido sont-ils arrêtés? Il me faut leur tête. Point de traité jusqu'à ce que le sang français soit vengé. Vos lagunes ne m'effraient pas; je les trouve telles que je l'avais prévu: dans quinze jours je serai à Venise. Vos nobles ne se déroberont à la mort qu'en allant, comme les émigrés français, traîner leur misère par toute la terre. » Cependant, sur les vives instances des commissaires, il se radoucit et consentit à accorder une suspension d'armes de quinze jours. La joie que ce moment de répit fit naître dans le Sénat fut promptement troublée par la fermentation et les symptômes de révolte qui se manifestèrent chez les matelots de la flotte et surtout chez les Esclavons; il fallut songer à négocier avec ces derniers, afin d'obtenir qu'ils quittassent Venise. L'arrestation des Inquisiteurs et du commandant du Lido fut décrétée le 4 mai par le Grand Conseil. Les préparatifs de défense furent suspendus; les deux commissaires furent autorisés à stipuler toutes les réformes à la Constitution qui pourraient hâter la paix entre la France et Venise.

Traité de Milan.—Satisfait d'avoir jeté l'épouvante chez les Vénitiens, et ne voulant pas en venir à des hostilités réelles pour ne pas donner à l'Autriche un prétexte d'intervenir, Bonaparte s'était rendu à Milan, où les commissaires l'avaient suivi et où il avait appelé le ministre Lallemant, résident de la République française à Venise. — Là fut conclu, le 16 mai 1797, un traité dont voici les dispositions:

Le Grand Conseil, renonçant aux droits héréditaires de l'aristocratie, abdiquait la souveraineté et reconnaissait qu'elle résidait dans la réunion des citoyens. Il y mettait seulement cette condition, que le nouveau gouvernement garantirait la dette publique, les pensions viagères et les secours accordés aux nobles pauvres. Un autre article portait que la République française, sur la demande qui lui en avait été faite, voulant contribuer à la tranquillité de la ville de Venise, accordait une division de troupes françaises pour y maintenir l'ordre, la sûreté des personnes et des propriétés. — La station des troupes françaises à Venise n'ayant pour but que la protection des citoyens, ces troupes devaient se retirer aussitôt que le nouveau gouvernement serait établi et qu'il déclarerait n'avoir plus besoin de leur assistance. — Les autres divisions de l'armée française devaient évacuer également toutes les parties du territoire vénitien dans la terre ferme, lors de la conclusion de la paix générale.

« Le premier soin du gouvernement provisoire, était-il dit, sera de faire terminer le procès des inquisiteurs et du commandant du fort du Lido, prévenus d'être les auteurs et instigateurs des *Pâques véronaises* et de l'assassinat commis dans le port de Venise. Il désavouera d'ailleurs ces faits de la manière la plus convenable et la plus satisfaisante pour le gouvernement français.

« Le Directoire exécutif, de son côté, par l'organe du général en chef de l'armée, accorde pardon et amnistie générale pour tous les autres Vénitiens qui seraient accusés d'avoir pris part à toute conspiration contre l'armée française, et tous les prisonniers seront mis en liberté après la ratification.»

La rédaction de cet acte annonçait assez la position désespérée des négociateurs vénitiens; on y stipulait la dissolution du gouvernement même avec lequel on traitait: on ne réglait nullement ce qui devait être mis à sa place. — L'une des parties contractantes accordait aux sujets de l'autre pardon et amnistie, termes insolites dans les traités, dont l'essence est de supposer les deux parties libres, indépendantes et dans des dispositions amicales. — Ce traité ne déterminait ni les forces de la nouvelle république de Venise, ni le territoire qu'elle devait conserver, ni ses rapports avec les autres États. — Venise allait être dans l'anarchie, et cette capitale, où il y avait déjà une petite armée de 14,000 hommes, devait recevoir une division française à titre de protection: il est évident que cette occupation était l'objet principal du traité pour le négociateur français.

Outre ces articles patents, on avait stipulé cinq articles secrets. — Par le premier, il était convenu que les deux Républiques s'entendraient entre elles pour des échanges de territoire, ce qui laissait les Vénitiens dans une triste incertitude.—Le second et le troisième frappaient Venise d'une contribution de six millions, dont trois en argent et trois en munitions navales. — Le quatrième obligeait les Vénitiens à céder trois vaisseaux de guerre et deux frégates armés et équipés. — Le cinquième, enfin, prescrivait la remise de vingt tableaux et de cent manuscrits au choix des commissaires français.

Quelque dur que fût ce traité, les Vénitiens furent encore déçus de l'espérance de devoir leur salut à tant de sacrifices. Quand cet ouvrage des plénipotentiaires arriva à Venise, une Révolution populaire avait déjà changé le mode de gouvernement, et l'antique République de Venise avait cessé d'exister.

Révolution à Venise. — Abdication du Doge et du Sénat.—Bonaparte, maître du territoire vénitien, tenait beaucoup à posséder Venise, afin de négocier plus avantageusement la paix avec l'Autriche. Une Révolution pouvait réaliser ce désir. Il le laissa, dit-on, pénétrer à Villetard, secrétaire de la légation française à Venise, homme de talent et d'esprit, d'un caractère ardent; celui-ci, profitant de l'absence de son supérieur immédiat, appelé à Milan peut-être à dessein, se mit à la tête du parti exalté dont tous les efforts tendaient à faire promptement éclater la Révolution. La terreur régnait toujours parmi la noblesse vénitienne, et l'arrestation de ces inquisiteurs d'état, si terribles autrefois pour elle, avait, au lieu de dissiper son épouvante, contribué encore à l'accroître. Le 7 mai deux hommes du parti populaire remirent au comité assemblé chez le Doge une pièce contenant d'une manière également vague et absolue le modèle d'un nouveau gouvernement, après l'acceptation duquel on promettait d'intervenir près de Bonaparte en faveur des inquisiteurs et du commandant du Lido. On était encore dans l'étonnement produit par la lecture de cette pièce sans signature, quand Nicolas Morosini, chargé de veiller à la police de la ville, fit demander de nouvelles forces au comité pour prévenir un mouvement qui lui semblait inévitable : la terreur fut aussitôt au comble. — On nomma des commissaires pour concerter l'exécution des nouvelles mesures proposées au comité, et qu'on regardait comme étant l'expression de la volonté de Bonaparte, quoiqu'elles ne fussent appuyées d'aucune signature. — Le Grand Conseil, rassemblé le 12, abdiqua la souveraineté, à la majorité de 512 voix sur 537 votants, et la destruction du gouvernement vénitien fut ainsi légalement consommée.

Une municipalité provisoire fut aussitôt créée pour veiller à la sûreté publique jusqu'à ce que l'on connût les intentions définitives de Bonaparte; mais le désordre qui régnait dans la ville décida cette municipalité à remettre son installation jusqu'à l'arrivée des troupes françaises, qui, d'après les avis de Villetard, étaient prêtes à se rendre à Venise.

La nouvelle Révolution avait été d'abord accueillie par les cris de *vive la liberté!* et *vive saint Marc!* Mais quelques patriciens mécontents soulevèrent contre le nouvel ordre de choses des bandes de gondoliers et de marins; les maisons de quelques riches bourgeois qu'on savait partisans de la Révolution furent pillées, et bientôt la ville fut livrée au désordre le plus complet. — On parvint néanmoins à rassembler, vers deux heures du matin, pour arrêter ce mouvement contre-révolutionnaire, environ 200 soldats, qu'on plaça sur le pont de Rialto; une vingtaine de perturbateurs furent tués, et le calme se rétablit. Une proclamation défendit le lendemain, sous peine de mort, toute opposition à la Révolution qui venait d'être consommée.

Entrée des Français à Venise. — La flottille vénitienne alla chercher, le 16, au-delà des lagunes la division française, d'environ 3,000 hommes, qui devait entrer dans Venise; on prépara le peuple à la réception de ces nouveaux hôtes, qui débarquèrent sur la place Saint-Marc. Ils prirent ainsi possession de Venise le jour même où les plénipotentiaires du Grand Conseil signaient à Milan un traité qui consacrait la ruine de l'oligarchie vénitienne, et où, par un hasard non moins singulier, le Directoire apprenant le massacre de Vérone notifiait à l'ambassadeur vénitien l'injonction de quitter Paris.

Les premiers jours qui suivirent la dissolution de l'ancien gouvernement furent marqués par de grandes démonstrations de joie populaire. Les prisons de l'inquisition d'état furent démolies; le livre d'or fut brûlé au pied même de l'arbre de la liberté. Sur la page d'un Évangile, que tenait ouvert le lion de saint Marc, on substitua les mots : *Droits de l'homme et du citoyen* à ceux de : *Pax tibi, Marce, evangelista meus;* ce qui fit dire assez plaisamment à un gondolier : «Enfin le lion a tourné la page.»

Quoiqu'il n'y eût encore ni constitution, ni forme de gouvernement bien déterminé, la municipalité provisoire se hâta de faire des lois et de se considérer comme le centre des anciens États de la République, prétention que repoussèrent toutes les villes de la terre ferme, chacune voulant se constituer séparément. Il en résulta que Venise ne reçut plus d'impôts et qu'il fallut recourir à des emprunts forcés pour subvenir à d'indispensables dépenses, augmentées encore par la présence des troupes françaises.

Pendant la durée de cet état incertain de choses, qui se perpétua jusqu'au mois d'octobre, la société populaire vota la réunion de la République vénitienne à la République déjà organisée à Milan. Cette démarche semblait être un pressentiment du sort dont les États de Venise se trouvaient menacés par le traité de Campo-Formio, dont nous parlerons plus loin, afin de ne pas interrompre en ce moment le récit de la fin de cette fameuse République, dont la durée égalait celle de l'antique monarchie française.

L'arsenal et la marine vénitienne, au moment de leur remise aux Français, ne répondirent nullement à l'idée qu'on s'en était formée. — A peine put-on mettre en mer deux vaisseaux de 64, quatre bricks

et quelques bâtiments de transport pour conduire à Corfou un corps de 1,500 hommes destinés à prendre possession des îles Ioniennes. Cependant telle était encore la réputation de l'ancienne marine vénitienne, que l'on fut tout étonné de ne trouver à Corfou que cinq vaisseaux de 74, deux de 64 et un de 58, six frégates et onze galères. — La France, par l'occupation des îles Ioniennes, devenait maîtresse de la navigation de l'Adriatique.

Démembrement de la République vénitienne. — Le traité de Campo-Formio fut un coup de foudre pour les patriotes vénitiens. La République était démembrée pour donner des dédommagements de territoire aux deux grandes puissances belligérantes. L'Empereur consentait à ce que la République française possédât en toute souveraineté les îles vénitiennes du Levant (Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo, etc.), ainsi que Butrinto, Larta, Vonizza, et en général tous les établissements vénitiens en Albanie situés plus bas que le golfe de Ludrino.

La République française consentait à ce que l'Empereur possédât en toute souveraineté et propriété l'Istrie, la Dalmatie, les îles vénitiennes de l'Adriatique, les bouches du Cattaro, la ville de Venise, les lagunes et les pays compris entre les états héréditaires et une ligne qui, partant du Tyrol, devait traverser le lac de Garda, l'Adige, suivre la rive gauche de ce fleuve jusqu'à Porto-Legnago et ensuite joindre la rive gauche du Pô jusqu'à la mer.

Enfin, la République cisalpine devait comprendre, outre la Lombardie autrichienne, Mantoue et le Mantouan, le Bergamasque, le Brescian, le Crémasque, Peschiera et la partie des états vénitiens situés à l'ouest et au sud de la ligne servant de limite aux possessions autrichiennes.

Ce partage répandit dans Venise la rage du désespoir; on voulut s'assembler; on protesta; on jura la démocratie ou la mort; mais on sentait son impuissance, et on voyait les Français, qui occupaient encore Venise, démolir le Bucentaure, employer ou enlever les approvisionnements de l'arsenal, envoyer la marine vénitienne à Toulon, avec les chevaux de bronze que Dandolo avait conquis autrefois à Constantinople, et qui, comme un glorieux trophée, allaient servir pendant quinze années à l'ornement de la capitale de l'Empire français.

«Les Français évacuèrent Venise le 18 janvier 1798, et les Autrichiens y arrivèrent le même jour. Pesaro, ce farouche inquisiteur d'état qui s'était si obstinément opposé à toute alliance avec la France, et qui, lors de la Révolution, était sorti de Venise pour aller, disait-il, « chercher la liberté en Suisse,» rentrait dans sa patrie avec la qualité de délégué de l'Empereur. Ce fut entre ses mains que les anciens souverains de Venise eurent à prêter le serment d'obéissance. L'ex-doge Marini, en paraissant devant son compatriote transformé en commissaire autrichien, fut, au moment de prononcer le mot fatal, saisi d'une telle émotion qu'il tomba sans connaissance. Malheureux d'avoir vu périr sa patrie sans pouvoir la sauver, il s'honora du moins par une noble douleur. Mais dans cette grande catastrophe, les sentiments étaient loin d'être unanimes; la populace se livra à des démonstrations de joie qui tenaient du délire; les autorités provisoires, plusieurs nobles célébrèrent cet événement par des fêtes. Les hommes passionnés qui avaient embrassé l'espoir d'une utile Révolution, fuyaient la rage dans le cœur, et les vrais citoyens déploraient la bassesse du peuple et des grands, l'impéritie du gouvernement et l'asservissement désormais éternel de la patrie [1].»

On a blâmé Bonaparte d'avoir sacrifié Venise; mais on n'a pas réfléchi qu'il devait faire la paix et assurer l'existence de la République cisalpine, dont Milan allait devenir la capitale; que pour assurer cette existence la possession de Mantoue était nécessaire. — Obligé d'opter entre la République lombarde, dont les troupes avaient été les auxiliaires de nos soldats, et la République vénitienne qui les avait fait égorger, le général de l'armée d'Italie ne pouvait hésiter : Venise fut sacrifiée aux mânes de nos braves assassinés sans défense. Cette vengeance, grande et morale, fut politique aussi, puisqu'elle offrit les moyens de fournir à l'Autriche un dédommagement pour Mantoue et la Lombardie.

[1] Daru, *Histoire de Venise.*

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE.

1797.

15 MARS. Insurrection à Bergame.
27 — Révolution à Brescia.
29-31 — Prise et reprise de Salo.
4 AVRIL. Prise et sac de Salo par le général Lahoz.
13 — Lettre de Bonaparte au doge de Venise.
17 — Massacre des Français à Vérone.
20 — Assassinat du capitaine Laugier.
27 — Première entrevue de Bonaparte avec les députés vénitiens.
26-28 — Dispersion des Insurgés. — Soumission du Véronais.
1er MAI. 2e entrevue de Bonaparte et des députés vénitiens.
2 — Manifeste de Bonaparte contre Venise.
— — Marche de l'armée française sur Venise.
11 — Révolution à Venise.
16 — Traité de Milan.
— — Entrée des Français à Venise.
17 Traité de paix de Campo-Formio qui arrête le démembrement des États vénitiens.

1798.

18 JANVIER. Les Français évacuent Venise. — Les Autrichiens en prennent possession.